

ETUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE RELATIVE AUX ENJEUX DE PARTICIPATION ET D'INCLUSION DES JEUNES DANS LES ESPACES DE DECISIONS DANS LE DEPARTEMENT DU NORD-OUEST.



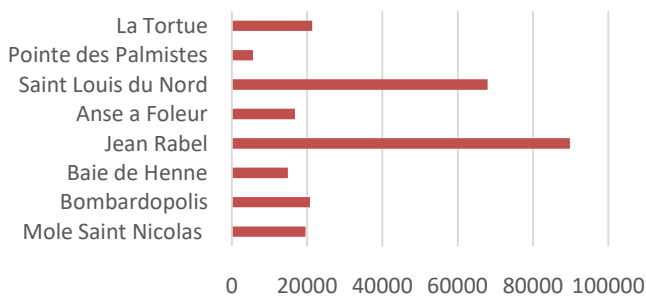
Résumé de l'étude pour publication / ESA 2023-11

Contexte

En Haïti, les trois dernières décennies ont été marquées par une réforme constitutionnelle (la Constitution de 1987) visant le renforcement de l'Etat de droit et l'élargissement de la sphère de la participation politique et territoriale. Plus d'espaces ont été créés à travers les mécanismes de décentralisation et de déconcentration où les citoyens/citoyennes ordinaires peuvent participer et influencer la législation, les décisions et les politiques publiques. Malgré ces mises en place, la mise à l'écart des jeunes est admise, par ceux et celles qui s'intéressent aux problèmes du développement territorial en Haïti, comme une évidence. La participation des jeunes à travers les cadres formels de gouvernance demeure très limitée.

Depuis 2018, le pays fait face à une crise multiple ayant un impact non négligeable sur la participation des jeunes dans les espaces de décisions, notamment les jeunes femmes. Au cours de cette période, l'action des gangs armés a réduit la libre circulation sur le territoire haïtien. Dans ce contexte, une étude socio anthropologique a été commanditée dans huit communes du Nord-Ouest afin de comprendre les déterminants de la participation des jeunes dans les espaces de décisions.

Population 18 ans et plus dans les 8 communes concernées par l'étude



Durée de l'étude : 3 mois (septembre-novembre 2023)

Thématiques touchées : Participation des jeunes, inclusion, compréhension des déterminants de participation, leadership jeune, espaces de décisions.

Type d'étude : Consultation indépendante / James Darbouze, Expert en Sciences Sociales

Méthodologie : revue documentaire, enquête quantitative (397), entretiens semi-dirigés (8), focus group (16), observation in situ, analyse situationnelle et pratiques organisationnelles.

Principales réalisations :

Soutenue par une approche constructiviste solidement ancrée dans une perspective matérialiste et intersectionnelle en fonction des réalités des communes étudiées, l'étude constate que les conditions quotidiennes de vie extrêmement difficiles des jeunes rendent aléatoires (illusoires) leur participation effective aux espaces de décisions. L'étude constate également que les défis à la participation et l'inclusion se posent de manière différente pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. En raison de la médiocrité des infrastructures de base et de la persistance de mentalités rétrogrades, les jeunes femmes sont exposées à des contraintes supplémentaires. En dernier lieu, les dynamiques politiques qu'implique le développement inclusif des territoires commandent un fort investissement des acteurs institutionnels étatiques, garants du principe de participation.

Résultats de l'étude

L'analyse et l'interprétation des données recueillies ont permis d'aboutir aux principales constats /résultats suivants : le taux de participation et d'inclusion des jeunes dans les espaces de décisions politiques et de gouvernance des communautés est très faible. Il varie entre 5 @ 15 % selon les communes. Ce taux de participation et d'inclusion est par contre significatif dans d'autres espaces symboliques comme les églises, l'organisation d'activités culturelles, sportives et de loisir dans les communautés. L'implication des jeunes dans ces espaces varie entre 50 @ 80 % selon les communes ;

Dans les huit (8) communes de l'étude, les jeunes (femmes et hommes) sont fortement touchés par la crise qui frappe actuellement le pays. Ils/elles vivent dans un dénuement presque absolu, sans véritables perspectives. Le manque d'opportunités économiques qui existait déjà dans le Nord-Ouest s'est aggravé avec la longue période de sécheresse et la crise sécuritaire qui bloque les déplacements. Le motif économique entraîne un renforcement de la dépendance des jeunes vis à vis des parents en même temps que la décapitalisation de ceux-ci ;

Le manque de moyens de subsistance qui renforce la précarité socio-économique des jeunes femmes, des hommes et des adolescents, entre autres est signalé comme un facteur déterminant de non-participation des jeunes aux espaces de décisions;

En raison de l'absence de services et du manque de moyens économiques, les jeunes ont besoin d'un meilleur accès à l'information. Dans plusieurs communautés, les églises jouent un rôle majeur contre l'implication des jeunes dans les œuvres sociales et communautaires ;

Les adolescentes et les jeunes femmes ont une très mauvaise connaissance et maîtrise de leurs corps. Elles n'ont pas les moyens d'accéder à des informations ni à l'accompagnement nécessaire en matière de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR). Combinée à la stigmatisation et au tabou qui entourent la question sexuelle de manière

générale, cette situation affecte l'action des jeunes femmes et des adolescentes ainsi que leur capacité à participer aux activités de la communauté ;

Les jeunes femmes ont moins accès aux revenus que les jeunes hommes mais ont des exigences de représentativité et des contraintes plus importantes pour accéder aux espaces de décisions. En raison de la division sexuelle du travail social, le travail effectué par les hommes est mieux rémunéré que celui effectué par les jeunes femmes selon les personnes interrogées. Les jeunes femmes deviennent plus dépendantes et sont souvent bloquées dans leur développement personnel à cause des enfants auxquels elles donnent naissance prématurément.

L'étude a permis de déterminer, grâce à la réactivité des répondant.es, que les actions à réaliser pour renforcer la participation des jeunes devront être ajustées aux politiques publiques à l'échelle locale et nationale. Celles-ci doivent viser également l'autonomisation économique des jeunes pour sa pérennisation.

Recommandations

Les recommandations de l'étude sont orientées principalement vers les commanditaires. Il s'agit de :

- 1) Renforcer /redynamiser les structures de jeunes déjà existantes avec une priorité pour les communes les plus inaccessibles (Baie de Henne, Anse à Foleur, Ile de la Tortue) ainsi que la commune de Pointe des Palmistes, récemment créée;
- 2) Mettre en place un fonds d'accompagnement à la participation effective et l'inclusion des organisations et

groupes de jeunes à l'échelle des huit (8) communes;

- 3) Créer des structures d'encadrement au leadership jeune dans les huit (8) communes;
- 4) Plaidoyer auprès des communautés pour la reconnaissance des capacités et des compétences égales des jeunes femmes et hommes ; des jeunes et des adultes ;
- 5) Etablir des plans locaux et communaux synergiques pour l'intégration des jeunes dans les espaces de décisions et planifier la relève ;
- 6) Encourager un partenariat Public-Secteur Privé de manière à préparer les jeunes à plus de responsabilités jeunes dans les communautés ;
- 7) Encourager la création d'opportunités économiques financières pour les jeunes hommes et les femmes, et les impliquer dans la conception et la planification des programmes afin de garantir des interventions plus efficaces et plus équitables en matière de moyens de subsistance ;
- 8) Envisager de concert avec les chambres de commerce départementales des mesures incitatives pour la création massive de nouveaux emplois jeunes, décents et durables.



Novembre 2023